

Réf: Dossier N° 042397

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE DE TRANSIT DE COTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Treichville, gare de Bassam, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 17/09/2021 reçus par Me GINETTE OKOUE-KODJO , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 23/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE DE TRANSIT DE COTE D'IVOIRE »

Objet : Toutes opérations de transit, tant à l'importation qu'à l'exportation, par voie maritime, aérienne, terrestre et ferroviaire, la mise en entrepôt, le stockage, le groupage et la manutention; Toutes opérations de transport et de logistique.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation ou le développement

Capital social 100,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, gare de Bassam, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : Mme AMER ZAHRA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04936 du 09/11/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32860/GTCA/RC/2021 du 09/11/2021

